

# L'adaptation au changement climatique en Afrique et la Coopération européenne au Développement

SVEN HARMELING<sup>1</sup>, JAN BURCK,  
CHRISTOPH BALS ♦ GERMANWATCH

L'Afrique est considérée comme l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique. La plupart des pays africains ne vont vraisemblablement pas atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le phénomène du changement climatique n'a fait que miner les efforts entrepris jusqu'à présent pour contribuer au développement. Parallèlement, l'Union européenne (UE), en tant que groupe de pays, a été le second plus grand émetteur de gaz à effet de serre à cause de son nombre d'émissions cumulées. C'est pourquoi celle-ci a pour responsabilité particulière d'à la fois réduire ses émissions et, par souci d'équité, d'aider les pays les plus vulnérables à trouver des moyens d'adaptation au changement climatique. L'UE est également l'un des plus importants donateurs au monde de l'Assistance Officielle au Développement (AOD). La coopération avec son voisin africain est supposée atteindre un nouveau niveau avec la Stratégie Commune UE-Afrique. Cet article résume les conclusions relatives à différents aspects de l'adaptation au changement climatique en Afrique, présentées plus en détail dans une étude menée par Germanwatch.<sup>2</sup> Il montre également comment cet élément est pris en compte au sein de la Coopération européenne au Développement. Finalement, il propose certaines recommandations sur la manière dont l'UE pourrait contribuer à promouvoir l'adaptation en Afrique.

## 1. LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUES MISES AU DÉFI PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans son chapitre sur l'Afrique, le Groupe de Travail II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tire un certain nombre de conclusions avec une très forte probabilité scientifique.<sup>3</sup> Celles-ci incluent que a) l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables au changement climatique et aux variations du climat, b) la production agricole et la sécurité alimentaire (avec l'accès à l'alimentation) dans de nombreux pays et régions en Afrique seront probablement gravement mis en danger par le changement climatique et les variations du climat, c) le changement climatique augmentera la pression liée à l'accès à l'eau à laquelle font déjà face un certain nombre de pays, alors que d'autres, pour l'instant pas encore exposés à ce risque, devront aussi s'attendre à une pression accrue sur leurs ressources en eau, et d) la santé humaine, déjà menacée par un certain nombre d'autres facteurs, pourrait être affectée encore plus sévèrement par le changement climatique et les variations du climat. Finalement il est à craindre que les conséquences du changement climatique contribuent à élever les risques de conflits.<sup>4</sup>

## 2. L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN AFRIQUE

Le besoin de moyens d'adaptation pour faire face au défi du changement climatique et des variations du climat a gagné en importance auprès des preneurs de décision, des spécialistes du développement et des acteurs touchés. Selon le GIEC, la combinaison des diverses pressions climatiques et d'autres facteurs en Afrique signifie que, pour beaucoup d'Africains, l'adaptation n'est pas un choix, mais une nécessité.<sup>5</sup> Cependant, la réduction durable de la pauvreté reste un défi crucial pour le développement. La réduction des facteurs de vulnérabilité pourrait contribuer à augmenter la capacité d'adaptation des populations. Des recherches ont montré que les stratégies d'adaptation peuvent créer des synergies avec les efforts mis en place pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).<sup>6</sup> Ceci est très important pour développer des stratégies intégrées de "développement adaptatif".

Les stratégies d'adaptation déjà observées comprennent entre autres la diversification des activités de subsistance, le schéma institutionnel, des changements dans le travail agricole, le développement de projets à but lucratif et la vente de main d'oeuvre. Cependant, le GIEC souligne que les agriculteurs africains ont développé diverses stratégies d'adaptation pour surmonter les caprices du climat mais que celles-ci pourraient bien être insuffisantes pour faire face aux futurs changements du climat.<sup>7</sup> Ceci mène à deux conclusions: D'une part, il est nécessaire de limiter le plus possible le réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre au niveau global pour éviter des variations dangereuses du climat qui pourraient créer l'apparition d'événements irréversibles à grande échelle (les « tipping elements »). D'autre part, des efforts accrus et une adaptation planifiée à différents niveaux seront nécessaires pour réduire la vulnérabilité des populations. Heureusement, un nombre croissant de recherches et d'activités sont en train d'être mises en place sur diverses parties du continent africain pour mieux comprendre l'enjeu de l'adaptation, définir des priorités et tester des approches.

### L'ADAPTATION: PRIORITÉS ET BARRIÈRES CLÉS

En matière de développement et de financement, le changement climatique représente une charge additionnelle pour l'Afrique alors que celle-ci n'a que modestement contribué à ce phénomène. Pourtant, dans la majorité des

<sup>1</sup> Pour contacter les auteurs: harmeling@germanwatch.org

<sup>2</sup> Une version complète de cette étude avec les références (en anglais) peut être téléchargée à l'adresse: <http://www.germanwatch.org/klima/ueufr07.htm>

<sup>3</sup> Boko et al. 2007

<sup>4</sup> German Advisory Council for Global Environmental Change (WBGU) (2007)

<sup>5</sup> Boko et al. 2007

<sup>6</sup> Columbia University 2006

<sup>7</sup> Boko et al. 2007

cas, pour que l'adaptation soit efficace et réussie, celle-ci réclame des investissements, p.ex. pour augmenter/renforcer les capacités (« capacity building ») ou pour construire des infrastructures conçues pour résister au changement climatique. Bien qu'aucune projection ne soit disponible, il n'y a aucun doute que l'adaptation sera une entreprise très coûteuse à toute échelle et mettra certainement les capacités des pays à rude épreuve. Des moyens financiers doivent ainsi être considérés comme l'un des éléments clés pour une adaptation réussie à plus large échelle. Les domaines d'action prioritaires comprennent des améliorations de l'observation systématique de la variabilité du climat et du changement climatique, l'évaluation des impacts et de la vulnérabilité à différentes échelles et la planification et mise en oeuvre de l'adaptation dans différents domaines à risque (agriculture, eau, écosystèmes, énergie, tourisme) ainsi que dans les approches transectorielles.<sup>8</sup> Lors du développement de projets pilotes, la priorité devrait être donnée aux communautés particulièrement exposées au risque. Il est important de noter que la prise en compte du savoir local dans l'élaboration de politiques de lutte contre le changement climatique peut mener à la création de stratégies d'adaptation effectives avec la meilleure efficacité-coût et qui sont participatives et soutenables.<sup>9</sup>

#### **IDENTIFIER LES PRIORITÉS ET LES COÛTS: LES PROGRAMMES D'ACTION NATIONAUX D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PANA)**

Les "Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation" aux changements climatiques (PANA) sont un élément important dans le processus de développement de stratégies d'adaptation, au moins à court-terme. Les pays les moins avancés (PMA) reçoivent de l'aide du Fonds des pays les moins avancés (Fonds PMA) de la CCNUCC pour élaborer de tels programmes d'une manière participative. Jusqu'à août 2007, les PANA de 12 PMA africains étaient disponibles sur le site du secrétariat de la CCNUCC.<sup>10</sup> D'autres pays africains sont supposés finaliser leur PANA jusqu'à fin décembre 2007. Les pays sont censés définir les besoins d'adaptation les plus urgents et les projets qui auront normalement une durée comprise entre deux et trois ans. Les PANA ne peuvent être cependant que considérés comme un point de départ pour le développement de stratégies d'adaptation plus complètes. Ceci est également valable pour la question de l'échelle de financement des moyens d'adaptation en Afrique. Jusqu'à présent, aucune évaluation n'a été menée à ce sujet. Certaines études essaient d'estimer les coûts engendrés par le changement climatique pour certains problèmes dans certaines régions.<sup>11</sup> Une estimation grossière du coût total de l'adaptation à court terme, probablement estimé à la baisse, peut être réalisé en appliquant les PANA déjà existant à l'échelle de l'ensemble des PMA africains. Ces coûts s'additionneraient pour former une demande de financement comprise entre 354 et 701 millions \$US. Pour l'ensem-

ble de la région sub-saharienne, les coûts pourraient varier entre 665 et 1'267 millions \$US.

#### **LES INSTRUMENTS D'ASSURANCE POUR L'ADAPTATION**

Avec l'arrivée de nouveaux moyens d'évaluation en termes monétaires des catastrophes liées au changement climatique ainsi que le transfert du risque aux marchés financiers globaux, les divers instruments d'assurance apparaissent comme une opportunité prometteuse pour les pays en voie de développement dans leurs efforts conjugués pour réduire la pauvreté et pour s'adapter au changement climatique. Certains systèmes, soutenu financièrement par des donateurs, sont déjà en train de montrer leur potentiel en tant que "filets de secours" contre les pertes économiques liées au changement climatique et à d'autres événements extrêmes dans les pays en développement. Pourtant, l'application de ces systèmes prometteurs à plus grande échelle s'avèrera coûteuse, en particulier concernant l'assurance contre les risques de catastrophe. En effet, contrairement au risques liés à la santé ou les risques d'accident, ces phénomènes peuvent toucher des régions entières simultanément et nécessitent ainsi une réassurance ou une diversification spatiale, tous deux hors de portée de la plupart des assureurs locaux. De plus, les PMA ne peuvent que difficilement se permettre les analyses techniques et autres coûts initiaux qu'impliquent ces systèmes d'assurances. En résumé, le marché laissé à lui-même ne pourra pas fournir ces moyens d'assurance contre le changement climatique. Un co-financement international est une précondition à l'application de ces systèmes à plus grande échelle, par ex. pour mener une analyse technique ou pour fournir une réassurance. Le soutien pour une assurance crédit spéciale pour la prémunition contre les risques du climat en Afrique, notamment pour soutenir la micro-assurance, tel qu'inscrit au programme du « Dialogue du G8 de Gleneagles sur le changement climatique, l'énergie propre et le développement durable », serait opportune.

#### **3. L'ADAPTATION DANS LA COOPÉRATION EUROPÉENNE AU DÉVELOPPEMENT AVEC L'AFRIQUE**

Depuis quelques années, l'adaptation au changement climatique a sans cesse gagné de l'importance au sein de la Coopération européenne au Développement: de la Communication de la Commission "Les Changements Climatiques dans le Contexte de la Coopération au Développement" (2003) jusqu'au Plan d'Action successif adopté en 2004 en passant par les 12 domaines d'action identifiés par le Conseil des Affaires Générales et Relations Extérieures (CAGRE) dans la "Cohérence des politiques au service du développement" (2005) jusqu'à la récente communication de la Commission, "Du Caire à Lisbonne – Le partenariat stratégique UE-Afrique" (2007). La "Déclaration sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement" de l'OCDE (2006) est également un élément important à ce sujet. De plus, les responsables poli-

<sup>8</sup> UNFCCC 2007

<sup>9</sup> Boko et al. 2007

<sup>10</sup> <http://unfccc.int/adaptation/napas/items/2679.php>

<sup>11</sup> voir Boko et al. 2007

tiques africains font référence au problème de l'adaptation davantage qu'auparavant : la "Déclaration sur les changements climatiques et le développement" adoptée par le Conseil des Ministres ACP-UE (2006) ou la "Déclaration d'Addis Abeba sur le changement climatique et le développement en Afrique" (2007) adoptée par l'Union Africaine (UA) sont quelques exemples. L'UA souligne aussi la responsabilité des pays industrialisés de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour limiter les effets adverses du changement climatique sur le développement.

#### **L'AIDE FINANCIÈRE ACTUELLEMENT DISPONIBLE POUR L'ADAPTATION EN AFRIQUE**

L'UE est le principal contributeur aux fonds de la CCNUCC destinés en partie à l'adaptation, à savoir le Fonds spécial "changement climatique" (SCCF) et le Fonds PMA (LDCF). Plus de 80% des crédits d'engagement pour ces deux fonds proviennent des pays de l'UE (41 millions \$US pour le Fonds spécial "changement climatique" et 100 millions \$US pour le Fonds PMA). Cependant le financement disponible ne représente qu'une fraction des moyens nécessaires pour l'adaptation, même si ce ne sont que les coûts à court terme qui sont pris en compte, comme identifiés dans les PANA. Les contributions de chaque Etat membre diffèrent de manière significative en termes absolus et par rapport à leur part de responsabilité dans le phénomène du réchauffement climatique.<sup>12</sup> Certains Etats membres contribuent plus au financement du fonds alors que leur part de responsabilité est moindre, en particulier le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, alors que d'autres contribuent notablement moins (France, Espagne, Italie). La Belgique et l'Autriche appartiennent à un groupe de pays qui n'a, pour l'instant, pas encore pris d'engagements pour ces fonds. Les fonds de la CCNUCC ne sont pas assignés spécifiquement à l'Afrique. On remarque qu'il existe bien plus de projets en cours de réalisation dans des pays non-africains.<sup>13</sup> En outre, en plus de ce financement, certains Etats membres ont élaboré des programmes d'aide à l'adaptation aux changements climatiques dans certains pays africains. La taille et l'ampleur de ces programmes varient considérablement. Ceux-ci sont généralement pris en compte dans l'Aide Officielle au Développement (AOD).

#### **L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Le chemin à parcourir sera encore long jusqu'à ce que l'adaptation soit intégrée de manière systématique dans la coopération au développement. Dans un récent rapport, l'OCDE conclua que les avancées réalisées jusqu'à présent s'étaient surtout traduites en termes d'importantes déclarations politiques ou en termes d'efforts initiés par des experts du climat au siège de certaines agences ou instituts internationaux de financement. En revanche, la mise en œuvre de projets pilotes dans les faits est encore à un stade embryon-

naire, voire tout simplement inexistant.<sup>14</sup> Espérons que le progrès scientifique réalisé ces dernières années en matière de stratégies d'adaptation contribuera à faciliter le processus d'intégration, bien qu'il existe encore un grand manque d'expérience sur la manière de faire face au changement climatique dans les années à venir. Les barrières institutionnelles doivent être dépassées. La Commission estime également que le manque de directives opérationnelles ainsi que des ressources humaines insuffisantes au sein des agences de développement sont un obstacle important.<sup>15</sup>

#### **4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

Un certain nombre de conclusions et de recommandations ressortent de cette analyse. Espérons que leur application pourrait aider le développement conjoint et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation, de politiques et de projets en Afrique. Certaines de ces propositions pourraient renforcer la dynamique en vue de l'adoption d'un ambitieux mandat de négociation lors la prochaine conférence de la CCNUCC en décembre 2007, à Bali.

#### **EXAMEN ET SUIVI DU PLAN D'ACTION DE L'UE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE CONTEXTE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT**

Le plan d'action de l'UE, adopté en 2004, représente un cadre directeur important sur la manière dont l'adaptation au changement climatique est prise en compte dans la coopération au développement de l'UE. Ce plan d'action va être révisé fin 2007 et en cours de l'année 2008. L'examen devrait refléter les dernières conclusions scientifiques qui mettent en lumière le besoin urgent d'agir contre le changement climatique. Il devrait être transparent et approfondi et encourager activement la participation de la société civile aussi bien dans l'UE que dans les pays cibles.<sup>16</sup> La Commission européenne a elle-même reconnu la nécessité de renforcer certains aspects du plan d'action au cours de cette révision. Ceci inclut, entre autres, une meilleure définition des périodes d'action et des responsabilités, une meilleure priorisation des tâches et une assignation plus claire des moyens financiers pour mettre en œuvre le plan d'action. Etant donné le processus de la Stratégie Commune UE-Afrique, un suivi efficace du plan d'action sera important pour la coopération avec l'Afrique. En effet, la première ébauche de la stratégie indique que le cadre plus général de la stratégie devrait être accompagné de plans d'action spécifiques.<sup>17</sup>

#### **AMÉLIORER LA COORDINATION ET LA DIVISION DES TÂCHES**

Une meilleure coordination et une meilleure division des tâches entre les Etats membres de l'UE est un défi important à relever pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement. Puisque l'adaptation au changement climatique est un domaine relativement nouveau au sein de la coopération au développement, une division efficace des tâches peut s'effectuer "dès le départ".<sup>18</sup> Cette division des tâches peut

<sup>12</sup> L'indice de financement pour l'adaptation de Oxfam est appliqué à cette intention, voir aussi Oxfam 2007.

<sup>13</sup> GEF 2006

<sup>14</sup> Gigli/Agrawala 2007

<sup>15</sup> Le Grand 2007

<sup>16</sup> VENRO 2007

<sup>17</sup> European Union/African Union 2007

<sup>18</sup> Muerle 2007

prendre différentes formes. Par exemple, des études régionales financées par un pays donateur ou le soutien à la mise en place de centres de recherche pourraient considérablement améliorer les connaissances de base d'un certain nombre de pays. Dans ce sens, l'UE devrait chercher à développer une stratégie claire, en collaboration avec ses partenaires africains, sur la manière dont l'Afrique pourrait recevoir de l'aide le plus efficacement possible sur la base d'une division efficace des tâches. A cause d'un manque important de connaissances, la recherche combinée avec des projets pilotes est des plus importantes pour acquérir de l'expérience, par exemple concernant l'adaptation au niveau d'une communauté. En conclusion, ce sont les communautés les plus touchées qui ont le besoin le plus urgent de moyens d'adaptation.

#### **CONSTRUIRE UNE ALLIANCE POLITIQUE AVEC LES PAYS VULNÉRABLES**

Dans la conception de la Stratégie Commune UE-Afrique, chacun des partenaires envisage une coopération étroite lors de forums politiques internationaux. Ceci pourrait revêtir une importance particulière dans le contexte de la CCNUCC puisque chacune des parties a un intérêt prononcé à la conclusion d'un nouvel accord international sur la lutte contre le changement climatique. La première phase d'engagement de Kyoto s'achève en 2012 et à l'heure actuelle, d'intenses négociations sont en cours à différents niveaux pour définir un mandat de négociations sérieuses. Ce mandat devra être négocié à la prochaine conférence des Nations Unies sur le climat en décembre à Bali. L'UE s'est engagée à initier et mettre en place de nouvelles stratégies de réductions des émissions de gaz à effet de serre avec l'objectif de limiter le réchauffement global en dessous de 2°C de plus que les niveaux de l'ère pré-industrielle. Les pays vulnérables au changement climatique, entre autres les Etats africains, ont un grand intérêt à ce que cet objectif soit respecté, puisque le déséquilibre climatique au-delà de ce seuil augmente en premier lieu les risques pour les pays les plus vulnérables. Par ailleurs, l'Afrique fait face à un sérieux défi en matière de développement et un défi financier imposés par le changement climatique et n'acceptera vraisemblablement un accord post 2012 que si celui-ci leur garantit de plus grandes ressources financières, additionnelles aux engagements en matière d'AOD. De plus, le faible pouvoir de négociation des PMA les place défavorablement au sein du Groupe des 77 pour pouvoir exprimer leurs besoins et être entendus. La développement d'une alliance conjointe entre l'UE et les pays vulnérables, déjà été annoncée par la Commission en tant qu'"Alliance Globale contre le Changement Climatique" (en anglais « Global Climate Change Alliance »)<sup>19</sup>, pourrait, avec une gestion appropriée et en prenant compte des intérêts des pays cibles, devenir un vrai moteur politique. Etant donné les capacités limitées des PMA, un soutien

financier dans différents domaines (financement d'études, traductions, services légaux et économiques) est une précondition nécessaire au succès d'une coalition avec les PMA. L'UE devra également mieux prendre en compte l'avis des PMA, par exemple concernant la gouvernance du Fonds d'Adaptation du protocole de Kyoto. Etant donné la vulnérabilité particulière de l'Afrique, même un fonds spécial, un fonds d'adaptation pour l'Afrique, serait une option qui mériterait d'être évaluée.<sup>20</sup> L'extension de l'impôt d'adaptation à d'autres mécanismes de Kyoto, et non pas seulement au Mécanisme de Développement Propre (MDP), améliorerait structurellement la base financière du Fonds d'Adaptation. Des contributions financières directes seront également importantes, pour financer les PANA par exemple (voir ci-dessous). Afin d'accélérer la création d'une alliance sur la route des prochaines négociations de la CCNUCC, des initiatives telles que la réalisation d'une conférence des pays les plus vulnérables pourrait être très utile. Sur la scène politique internationale l'accent est actuellement mis sur les pays émetteurs, créant ainsi le risque que les pays vulnérables soient laissés de côté.

#### **S'ENGAGER POUR UN FINANCEMENT CROISSANT À L'ADAPTATION**

Etant donné la part de responsabilité de l'UE dans le phénomène du changement climatique, faire le pas de soutenir financièrement les efforts d'adaptation au changement climatique des PMA serait un signal important. Ce signal indiquerait que les besoins des PMA sont pris au sérieux et que leurs PANA sont appréciés à leur juste valeur. De plus, cela indiquerait à d'autres pays industrialisés que l'UE reconnaît son devoir d'assister les pays les plus vulnérables et qu'elle considère cette aide comme un investissement stratégique pour atteindre un accord équitable post 2012. Les PMA africains pourraient être soutenus de manière considérable dans la mise en oeuvre de leurs PANA et le besoin d'une division des tâches pourrait être reconnu. Par exemple une "initiative pour une voie accélérée avec PANA" pourrait être introduite. Cette initiative impliquerait qu'un Etat membre finance les projets prioritaires d'un PANA, en fonction de son lien avec le pays concerné et en fonction de son degré de responsabilité dans le changement climatique. Puisque le changement climatique est un fardeau supplémentaire créé par les pays industrialisés, de nombreuses organisations de la société civile argumentent que des ressources financières, additionnelles aux engagements de l'AOD et additionnelles à l'intégration de l'adaptation dans la coopération au développement, sont nécessaires pour financer l'adaptation. Cette demande est légitime, même si dans la plupart des cas une distinction claire entre coûts liés à l'adaptation et coûts liés au développement ne sera pas possible, et d'ailleurs, pas vraiment souhaitable puisque des stratégies intégrées sont nécessaires. De même, le co-financement d'une assurance

<sup>19</sup> European Commission 2007

<sup>20</sup> UNFCCC 2007

crédit spéciale pour la prémunition contre les risques du climat en Afrique pourrait être une option prometteuse. Des instruments de financement innovants, tels que la mise aux enchères des droits d'émission échangeables sur le marché des droits d'émission de la Communauté européenne, pourraient être employés pour générer du financement, indépendamment des budgets nationaux ou des autres décisions des pays industrialisés. Cette idée a proposée par la Commission européenne.<sup>21</sup>

#### **MULTIPLIER DES EFFORTS D'INTÉGRATION ET PARTAGER LES EXPÉRIENCE**

La Commission européenne considère le besoin d'un dialogue soutenu entre les agences et les partenaires au niveau du pays comme une leçon importante tirée de l'expérience passée avec le plan d'action. Seuls quelques Etats membres ont commencé à procéder à une intégration systématique de ce sujet. La notion d'intégration (anglais: "mainstreaming") devrait recevoir plus d'attention dans le travail des

agences de développement et dans le partage des expériences, les instruments et la coordination des activités devraient être améliorés.<sup>22</sup>

#### **AMÉLIORER LA COHÉRENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

Le débat sur l'adaptation ne doit pas être considéré séparément des autres sujets importants sur le développement. Ceci est particulièrement vrai puisque la capacité des populations à s'adapter est considérablement influencée par leur perspective de subsistance. Les relations commerciales, la globalisation, les politiques sanitaires etc. sont tous des facteurs importants et des politiques néfastes en matière de développement dans d'autres domaines pourraient nuire aux progrès en matière d'adaptation. Ceci pourrait également être le cas des politiques de mitigation de l'UE, concernant le rôle critique des agro-carburants par exemple. Ainsi, l'UE doit aussi améliorer la cohérence dans ses politiques qui sont importantes pour les perspectives de développement en Afrique.

#### **IMPRESSION**

**Auteurs:** Sven Harmeling, Jan Burck, Christoph Bals

**Rédaction et traduction:** Gisèle Schmid, Anika Busch, Gerold Kier

**Edition:**

Germanwatch e.V.

Bureau Bonn

Dr. Werner-Schuster-Haus

Kaiserstr. 201

D-53113 Bonn, Tél.: +49 (0) 228 60492-0, Fax -19

**Internet:** [www.germanwatch.org](http://www.germanwatch.org)

**E-mail:** [info@germanwatch.org](mailto:info@germanwatch.org)

**Layout:** Irmgard Hofmann, Bonn, [www.kava-design.de](http://www.kava-design.de)

Août 2007

Cette publication peut être téléchargée à l'adresse:  
<http://www.germanwatch.org/klima/euaf07.htm>

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne et du Ministère fédéral de la Coopération et du Développement. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Germanwatch et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne et du Ministère fédéral de la Coopération et du Développement.



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development

<sup>21</sup> European Commission 2006

<sup>22</sup> Le Grand 2007